

Postulat : Pour un plan de relance ainsi qu'une augmentation de l'offre culturelle à Yverdon

Postulat au sens de l'article 69 lettre A de notre règlement

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les municipaux, chers collègues,

La ville d'Yverdon soutient quelques lieux de culture tels que l'Amalgame ou les salles de théâtres, alors que les acteurs culturels privés ne sont pas soutenus quand bien même ils contribuent au développement de l'offre culturelle.

En cette année de crise sanitaire difficile pour beaucoup, il est sans doute temps d'entamer une nouvelle réflexion sur la répartition et le montant des subventions entre les différents acteurs culturels. Il est peut-être aussi temps d'amener une concurrence qui saura dynamiser la vie culturelle yverdonnoise.

Le plan directeur du sport a amené une nouvelle approche dans la distribution des subventions et permet à de nombreux petits clubs sportifs de faire des demandes de subventionnements partiels pour certains de leurs investissements.

Des acteurs de la culture privée tels que salles de spectacle, bars ou cinémas offrent souvent eux aussi dans leur programmation des événements d'intérêt culturel et ceux-ci pourraient être plus nombreux si on les y encourageait. On l'a vu dans d'autres domaines, une certaine dose de libéralisation amène généralement une augmentation des offres dans les domaines concernés.

Nous pourrions imaginer que par saison culturelle, des établissements publics établissent leur programme culturel et le soumettent, par exemple à la commission culturelle, dans le but d'obtenir un subventionnement partiel des cachets des artistes.

La commission culturelle examine déjà des demandes de subventionnements et répartit à des artistes le fonds de soutien selon des critères définis. L'idée serait de s'inspirer de ce modèle et ainsi de permettre à des acteurs culturels privés d'obtenir des subventionnements pour soutenir une partie de leur programmation culturelle.

Ce serait une incitation aux acteurs privés à accroître et diversifier leur offre culturelle, mais également un moyen de soutenir un secteur particulièrement fragilisé cette année. Secteur où souvent les emplois sont précaires. Cela permettrait également à de plus nombreux acteurs d'avoir une chance d'accéder aux fonds culturels et contribuerait à porter l'image d'une culture populaire, locale, pour tous et toutes.

En conclusion ce postulat a pour but :

- Augmenter l'offre culturelle proposée à Yverdon-les-Bains
- Soutenir les artistes et les acteurs culturels
- Mettre sur pied d'égalité les privés et les institutions publics offrant des prestations culturelles

Par le biais de ce postulat, nous invitons la municipalité à étudier l'opportunité de mettre en place un fonds de relance culturelle ~~alimenté par le budget de la culture~~ alimenté soit par le budget de la culture (par exemple par des montants qui tombent suite à des annulations de manifestations, COVID oblige), soit par une nouvelle enveloppe spécifique, soit par l'activation de fonds, ce qui permettrait aux acteurs publics, associatifs ou privés, de faire des demandes de subventionnements partiels de certaines de leurs activités culturelles. Les demandes de subventionnement pourraient

ensuite être soumises à la commission de culture sur le modèle de ce qui se fait aujourd'hui au travers du fonds de soutien à la création et à la diffusion.

Je vous remercie de votre attention et vous invite, Chers Collègues, à soutenir mon postulat.

Roland Villard